

LES FRANÇAIS FACE A LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

Eddy FOUGIER

Innsbrück
27 novembre 2009

Partie I : L'attitude ambiguë de la France et des Français vis-à-vis de la construction européenne

La France a toujours eu une attitude plutôt ambiguë à l'égard de la construction européenne. C'est ce que Thierry Chopin, le directeur des études de la Fondation Robert Schuman, a appelé le « bal des hypocrites » ou ce que le politologue Samy Cohen a qualifié d'attitude schizophrénique. Si la France a été l'instigatrice de cette construction en 1950 avec les Déclarations Schuman, qui a abouti à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), et Pleven, qui aurait dû aboutir à la création de la Communauté européenne de défense (CED), elle figure également parmi les pays qui ont souvent bloqué son développement, le dernier exemple en date étant bien entendu le rejet du référendum sur le traité constitutionnel européen en 2005.

Cette attitude ambiguë de la France vis-à-vis de la construction européenne est aussi liée aux desseins non explicites de la politique européenne de la France. Celle-ci a souvent cherché à instrumentaliser l'Europe au service d'une politique de puissance et dans l'objectif de « maîtriser » la puissance allemande, qui fait toujours plus ou moins l'objet de craintes en France.

Partie II : L'évolution de l'opinion publique face à la construction européenne

L'attitude de l'opinion publique en France a évolué vis-à-vis de la construction européenne. Il y a un avant et un après le référendum de 1992 sur le traité de Maastricht qui instaure l'Union européenne. Avant 1992, l'attitude des Français se caractérise largement par ce qui a été appelé un « consensus permissif ». La construction européenne est impulsée par les gouvernements et des élites politico-administratives, dont Jean Monnet ou Jacques Delors sont les figures les plus emblématiques en France. L'opinion publique exprime alors une sorte d'indifférence bienveillante à l'égard de la construction européenne. En effet, même si les électeurs peuvent s'exprimer à partir de 1979 lors d'élections européennes, celles-ci restent des « élections de second ordre ». Les campagnes sont d'abord axées sur des problématiques nationales et leurs résultats montrent qu'il s'agit très souvent d'une manière pour une partie des électeurs d'exprimer un rejet de la politique menée par le gouvernement en place, voire du « système » politique incarné par les principaux partis de gouvernement avec le succès de partis d'extrême droite ou dit « souverainistes ».

A partir du référendum sur le traité de Maastricht, les Français commencent à s'intéresser aux questions européennes. L'Europe est en effet devenue à cette occasion un sujet de débat politique et même de clivage au sein des partis politiques, à droite comme à gauche. Mais c'est aussi à ce moment-là qu'ils ont commencé à exprimer un certain désenchantement vis-à-vis de l'intégration européenne qui s'est aggravé avec les élargissements de 2004-2007.

L'attitude de l'opinion publique en France vis-à-vis de la construction européenne évolue tout d'abord au gré de la conjoncture, notamment économique, et de la situation de l'emploi. Lorsque la conjoncture est favorable, l'opinion des Français est plus positive à l'égard de l'Europe. Lorsque la situation est plus défavorable, l'opinion des Français se fait plus critique. Mais au-delà de cette dimension conjoncturelle, il y a aussi un élément structurel. Les trois objectifs de l'Europe – la paix, la prospérité et la démocratie – auxquels les Français étaient attachés soit ne jouent plus leur rôle mobilisateur (paix), soit font l'objet de vives interrogations (l'Europe comme facteur d'insécurité économique et sociale et le « déficit démocratique » de l'UE). Les Français estiment que la construction européenne a été un facteur de paix sur le continent, mais ils n'en font plus un élément fondamental de soutien à celle-ci étant donné qu'il n'y a plus de menace directe pour la sécurité du territoire national. En outre, la réconciliation des peuples européens se heurte à des incompréhensions, notamment à l'égard des nouveaux adhérents de l'Union et a fortiori à l'égard de la candidature de la Turquie, et à des stéréotypes des uns sur les autres. Pour une grande partie des Français, l'UE n'est plus assimilée à un espace de prospérité, mais à un facteur d'insécurité économique et sociale, à un vecteur de la mondialisation, processus particulièrement craint en France, qui tend à remettre en cause le « modèle social français » auquel ils tiennent énormément. Enfin, l'UE n'est plus considérée comme un facteur de démocratisation. Une partie de l'opinion lui reproche au contraire sa distance vis-à-vis du citoyen, le manque d'informations et au bout du compte un « déficit démocratique ». Une partie des Français ne semble plus se reconnaître dans l'UE à 27. Le parti de centre-droit UMP avait d'ailleurs comme slogan durant la campagne pour les élections législatives de 2007 : « retrouver l'Europe que nous aimons ».

Ce malaise français vis-à-vis de l'UE élargie s'explique en large partie par une culture politique spécifique. La vision française nourrie de cette culture apparaît en effet largement incompatible avec le développement actuel de l'UE. Le système institutionnel européen repose sur différents pôles. Le mode de décision est basé sur des compromis et les groupes de pression jouent un rôle important dans le processus de décision. Or, ceci est largement incompatible avec une vision française jacobine, centralisée et unitaire où une seule instance prend la décision et où l'intérêt général doit toujours primer sur les intérêts particuliers. Le marché unique, la politique de la concurrence, les contraintes du Pacte de stabilité et de croissance et le statut de la Banque centrale européenne (BCE) tendent également à heurter une vision économique française plutôt hostile au libéralisme économique. Enfin, il est évident que dans une Europe à 27, il est plus difficile pour la France d'imposer sa vision de l'Europe, notamment d'une Europe puissance.

Partie III : Les clivages en France autour de la construction européenne

Depuis Maastricht, l'Europe est un facteur de clivage à la fois sociologique et idéologique en France. Dans ce pays comme ailleurs en Europe, les enquêtes tendent à montrer que les catégories sociales les plus aisées et les personnes les plus diplômées sont les plus favorables à la construction européenne. Les résultats des référendums confirment ces tendances. Ces clivages sont aussi idéologiques. Le débat sur l'Europe s'est d'abord structuré en France autour d'un débat sur la finalité de la construction européenne et sur l'État-nation entre des eurosceptiques (« souverainistes ») et des « européistes ». Ce débat correspond au débat européen « classique » entre les partisans d'une Europe des États ou des nations aux partisans d'une Europe fédérale. Cela a été le débat dominant lors du référendum de Maastricht. Le second débat qui a largement structuré la campagne du référendum de 2005 a davantage porté sur la nature des politiques mises en œuvre par l'UE et donc sur le libéralisme économique en opposant des eurocritiques antilibéraux aux européistes libéraux ou sociaux-libéraux.

Partie IV : Les médias face à l'Union européenne

A la différence de nombreux autres pays de l'Union, il n'y a pas en France de presse écrite dite « tabloïd » qui a une influence certaine sur les perceptions de l'opinion publique et sur le débat autour de la construction européenne. Le principal média par lequel les Français sont informés est donc la télévision et plus particulièrement le journal télévisé. Or, la place accordée à l'Europe à la télévision et dans les journaux télévisés en France est extrêmement faible. Cela s'explique par le fait que l'actualité européenne est largement incompatible avec les contraintes spécifiques de la couverture de l'actualité par les télévisions françaises : absence d'« événement » en dehors des Conseils européens et des élections européennes ou de « crises », difficultés d'incarnation (absence de personnes connues par le téléspectateur susceptibles d'incarner l'Union), complexité du sujet, absence de politisation et de références pour le téléspectateur, dimension très institutionnelle de l'actualité européenne. Or, ce traitement par sa faiblesse et sa nature ne peut que contribuer à nourrir à la fois une méconnaissance de l'opinion publique et un sentiment de distance vis-à-vis de la construction européenne.

Conclusion : Le révélateur des différents malaises français

Le désenchantement d'une partie des Français vis-à-vis de la construction européenne, le fait qu'ils semblent ne plus se retrouver dans l'Europe qu'ils ont aimée, est avant tout le révélateur de différents malaises nationaux. Il est en premier lieu le révélateur d'un clivage assez net entre une partie du peuple et les élites politiques et économiques, chacun rejetant la responsabilité de la « crise » sur l'autre. Le peuple tend à imputer la responsabilité des difficultés rencontrées par le pays (chômage, pouvoir d'achat, sécurité, etc.) aux hommes politiques et aux dirigeants d'entreprises. Il leur reproche également d'être sourds ou indifférents à ses préoccupations. De leur côté, les responsables politiques et économiques reprochent souvent à la population son incapacité à s'adapter et à accepter les réformes qu'ils jugent pourtant nécessaire. Ce désenchantement aussi le symptôme d'un double « choc culturel » pour les Français. L'Europe élargie qui s'est mise en place apparaît ainsi largement incompatible avec leur culture politique et leur vision du monde. Or, en même temps, ils ont compris qu'ils ne pourraient pas imposer cette vision dans cette nouvelle Europe car le poids politique, économique ou culturel du pays ne lui permet plus d'avoir une position prééminente dans l'Union. Enfin, le désenchantement français est aussi le révélateur d'une peur plus structurelle, celle du déclassement collectif de la France et de l'Europe face à la montée en puissance des économies émergentes et de la dégradation du niveau et de la qualité de vie autour de la crainte que les générations futures vivent moins bien que leurs aînées et en lien avec les conséquences supposées du changement climatique.